

Mots clés : ODD, Agenda 2030, Multi acteurs,
Société civile, Développement durable

Paris, le 20 octobre 2016

ODD : le Comité 21 propose la déclinaison opérationnelle de l'Agenda 2030 pour le développement durable



Depuis le 1^{er} janvier dernier, la communauté internationale doit mettre en œuvre au cours des quinze prochaines années 17 Objectifs de développement durable (ODD), adoptés en septembre 2015 par les Nations Unies. Ensemble d'objectifs universels, l'Agenda 2030 est destiné à « éradiquer la pauvreté et poursuivre un avenir durable ». Le Comité 21 inscrit sa

stratégie et ses actions dans ce nouveau cadre international pour le développement durable et s'engage à sa mise en œuvre en France, aux côtés de ses adhérents et plus largement de la société civile.

Le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer a commencé en juin dernier, et de façon concertée, la réalisation d'un « Plan national d'actions » pour les ODD. Plan d'actions que la société civile (entreprises, collectivités territoriales, associations, monde académique, etc.) doit s'approprier et décliner pour contribuer directement à la mise en œuvre.

Le Comité 21, en tant que premier réseau multi-acteurs pour le développement durable, a ainsi inscrit les 17 ODD au centre de son action et de sa feuille de route à l'occasion de son 21^{ème} anniversaire. Pour sa nouvelle Présidente, Bettina Laville, « les 17 Objectifs de développement durable doivent être intégrés dans les stratégies de tous les acteurs de la société civile, publics et privés, et à toutes les échelles territoriales. Les Etats ne pourront réussir l'ambition des ODD seuls ! ».

A partir de 2017, l'activité du Comité 21 pour ses adhérents s'appuiera sur les ODD afin de leur permettre d'intégrer ces Objectifs à leur propre démarche territoriale, de RSE, de RSO... Cet accompagnement est indispensable pour assurer l'appropriation des ODD, l'acculturation de tous les acteurs et citoyens, et l'émergence d'un langage commun.

Tant dans son action nationale qu'internationale, le Comité 21 s'attelle ainsi à la mission renouvelée qu'appellent les ODD, en s'appuyant sur les forces vives des territoires. Il soutient en ce sens les propositions du dernier avis du CESE sur la « [politique française de coopération internationale dans de cadre de l'Agenda 2030 du développement durable](#) », et en particulier la nécessité d'une implication accrue de la société civile. C'est d'ailleurs tout le sens de sa participation à la Conférence Habitat III de Quito, qui se déroule actuellement, et, le mois prochain, à la COP 22 de Marrakech (7-18 novembre).

Le Comité 21 proposera, avec ses adhérents, sa vision de la mise en œuvre des ODD et vous donne rendez vous en décembre prochain, lors d'une rencontre-débat intitulée « ODD : comment décliner un dessein mondial pour nos organisations et nos citoyens ? ».

N'hésitez pas à nous contacter afin d'organiser une rencontre avec Bettina Laville, présidente, ou l'équipe du Comité 21 pour un éclairage sur les Objectifs du développement durable ou encore la nouvelle feuille de route de l'association.

Contact : Christine Delhaye – delhaye@comite21.org – 01 55 34 75 23

